



# Administration des vaccins à ARNm aux personnes à partir de 12 ans : liste de contrôle

## ✓ Spécifiquement avant la 1<sup>re</sup> vaccination

<b>Clarification administrative</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Clarifier la forme d'assurance de la personne à vacciner (AOS/carte d'assuré)</li> <li>Vérifier l'identité de la personne à vacciner</li> </ul>
<b>Clarification de l'indication à la vaccination</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vaccination indiquée pour toutes les personnes à partir de 5 ans, y compris les femmes enceintes, à partir du 2<sup>e</sup> trimestre de la grossesse</li> <li>Sur la base de la recommandation actuelle concernant les vaccins à ARNm de la CFV/OFSP (consulter document séparé pour la liste de contrôle concernant les enfants de 5 à 11 ans) : <a href="http://www.bag.admin.ch/covid-19-documents-professionnels-de-la-sante">www.bag.admin.ch/covid-19-documents-professionnels-de-la-sante</a></li> </ul>
<b>Clarification des contre-indications</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Hypersensibilité connue à l'un des composants du vaccin (en particulier polyéthylène glycol [PEG], macroglycol, trométhamine (trométamol, [TRIS]))</li> <li>Des spécifications supplémentaires concernant les contre-indications relatives ou absolues de type allergique et non allergique se trouvent dans les <a href="#">recommandations de vaccination avec des vaccins à ARNm contre le COVID-19</a> chapitres 2.3.1, 10.5 et annexe 2.</li> </ul>
<b>Vaccination actuellement non recommandée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jeunes enfants de moins de 5 ans</li> </ul>
<b>Clarification des précautions spéciales</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>De manière générale, réactions d'hypersensibilité/allergies connues ?</li> <li>Immunosuppression (congénitale, acquise, traitement immuno-suppresseur y. c. cancer sous traitement) → Indication de vaccination peu restrictive après examen soigneux des bénéfiques et des risques par le médecin spécialisé et après information appropriée</li> <li><u>Pour les femmes enceintes au 1<sup>er</sup> trimestre</u> : la vaccination est en principe possible et peut être effectuée à la demande de la femme.</li> <li>L'immunisation de base est recommandée aux <u>personnes de moins de 30 ans</u> de préférence avec Comirnaty® (voir les <a href="#">recommandations de vaccination avec des vaccins à ARNm</a> chapitre 10.4 pour plus de détails).</li> </ol>

## ✓ Avant la 2<sup>e</sup> vaccination / 3<sup>e</sup> vaccination / vaccination de rappel

<b>Effets indésirables des vaccinations (EIV) après la première dose ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les noter dans l'outil informatique prévu à cet effet</li> <li>Les EIV inattendus ou sévères doivent être signalés à Swissmedic par les professionnels de la santé qui les diagnostiquent.</li> <li>En cas de réaction anaphylactique après la première dose, la deuxième dose avec le même vaccin est provisoirement contre-indiquée et nécessite d'abord une investigation et une confirmation par un spécialiste en allergologie et immunologie clinique. Voir aussi l'explication dans les <a href="#">recommandations de vaccination</a> chapitre 10.5.1 : <a href="http://www.bag.admin.ch/covid-19-documents-professionnels-de-la-sante">www.bag.admin.ch/covid-19-documents-professionnels-de-la-sante</a></li> <li>L'apparition d'un « bras COVID » ne constitue pas une contre-indication à la seconde dose de vaccin.</li> <li>En cas de myocardite/péricardite après la 1<sup>re</sup> dose de vaccination, la 2<sup>e</sup> dose ne doit être administrée qu'après consultation d'un spécialiste et après une évaluation individuelle des risques et des bénéfiques.</li> </ul>
<b>Signalement d'EIV à Swissmedic</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lien vers le système électronique Vigilance « ELViS » dans l'outil informatique : <a href="http://www.swissmedic.ch/swissmedic/fr/home/medicaments-a-usage-humain/surveillance-du-marche/pharmacovigilance/elvis.html">www.swissmedic.ch/swissmedic/fr/home/medicaments-a-usage-humain/surveillance-du-marche/pharmacovigilance/elvis.html</a></li> </ul>
<b>Clarification de l'indication pour la 2<sup>e</sup> dose de vaccin / anamnèse COVID-19</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'administration de la deuxième dose de vaccin est recommandée quatre semaines après celle de la première dose de vaccin</li> <li>Infection confirmée au SARS-Cov-2: <ol style="list-style-type: none"> <li>Preuves si <b>avant la 1<sup>re</sup> dose</b> : test PCR/antigénique/IgG anti-spike ou anti-nucléocapside ; les autotests ne sont pas valables</li> <li>Preuves si <b>après la 1<sup>re</sup> dose</b> : test PCR/antigénique/IgG anti-nucléocapside ; les autotests ne sont pas valables</li> </ol> </li> <li>→ Vaccination avec une seule dose recommandée si au moins quatre semaines se sont écoulées entre l'administration de la 1<sup>re</sup> dose et l'infection confirmée. <ul style="list-style-type: none"> <li>Exception (1) : IgG anti-nucléocapside après 1<sup>re</sup> vaccination : aucun intervalle minimal requis</li> <li>Exception (2) : infection confirmée au SARS-CoV-2 chez les personnes fortement immunodéficientes : 2 doses de vaccin dans une période de trois mois.</li> </ul> </li> <li><a href="#">Résultats positifs des différents tests SARS-CoV-2/COVID-19 : interprétation et conséquences</a> et <a href="http://www.bag.admin.ch/covid-19-documents-professionnels-de-la-sante">www.bag.admin.ch/covid-19-documents-professionnels-de-la-sante</a> - Les tests COVID-19</li> </ul>
<b>Clarification de l'indication pour la 3<sup>e</sup> dose de vaccin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour les personnes fortement immunodéficientes dans le cadre de l'immunisation de base (voir <a href="#">recommandation de vaccination</a> chapitre 3.3)</li> </ul>



### Clarification de l'indication pour la vaccination de rappel

- À partir de 4 mois<sup>1</sup> après avoir obtenu l'immunisation de base (c'est-à-dire 2 doses de vaccin à 4 semaines d'intervalle, ou une seule dose administrée au moins 4 semaines après une infection confirmée au COVID-19).
- Infection confirmée au SARS-CoV-2 après la vaccination de base, une vaccination de rappel est recommandée 4 mois après cette infection.
- N. B. : une infection confirmée plus de 4 mois après l'immunisation de base rend inutile une vaccination de rappel (exceptions possibles, voir [recommandation de vaccination de rappel](#), et [www.bag.admin.ch/covid-19-documents-professionnels-de-la-sante](http://www.bag.admin.ch/covid-19-documents-professionnels-de-la-sante) - Vaccination contre le COVID-19).
- Pour toutes les personnes dès 12 ans<sup>1</sup> (y compris les femmes enceintes à partir du deuxième trimestre et les femmes qui allaitent)
- Pour les personnes de 12 à 17 ans<sup>1</sup>, la vaccination de rappel est recommandée avec Comirnaty<sup>®</sup>, pour les personnes de 18 à 29 ans, Comirnaty<sup>®</sup> est recommandé de préférence.
- Pour les personnes dès 12 ans présentant une immunodéficience sévère qui ont reçu trois doses d'un vaccin à ARNm pour l'immunisation de base, la vaccination de rappel<sup>1</sup> est recommandée à partir de 4 mois après la dernière dose (voir [recommandations de vaccination de rappel](#)).
- Pour les personnes ayant reçu une dose du vaccin COVID-19 Vaccine Janssen<sup>®</sup>, une vaccination de rappel est recommandée à partir de quatre mois<sup>1</sup> avec un vaccin à ARNm.

## ✓ Administration de la 1<sup>re</sup> vaccination / 2<sup>e</sup> vaccination / 3<sup>e</sup> vaccination / vaccination de rappel

### État de santé actuel

- Clarifier l'état de santé général et décider : la vaccination peut-elle être réalisée aujourd'hui ?
- Affection fébrile aiguë ? Repousser la vaccination jusqu'à disparition des symptômes.

### Information de la personne

- La personne à vacciner a-t-elle des questions ?
- A-t-elle lu le matériel d'information (p. ex. fiche d'information de l'OFSP) ?
- Rendre attentif à d'éventuels EIV, en particulier aux réactions allergiques et des signes de myocardite et de péricardite, tels que des douleurs thoraciques, un essoufflement ou des palpitations.

### Consentement de la personne

- Après lui avoir fourni toutes les informations, obtenir le consentement oral de la personne pour la vaccination et pour l'enregistrement électronique de celle-ci dans le système de saisie.
- Inscrire le consentement à la vaccination dans la fiche de vaccination/l'outil informatique.
- Capacité de discernement : lorsque des adolescents âgés de 12 ans et plus se présentent sans représentant légal, la capacité de discernement doit être évaluée sur une base individuelle. En cas d'incapacité de discernement, le consentement du représentant légal est nécessaire.

### Remplissage de la fiche de vaccination/ saisie dans l'outil informatique

- Saisir les données de la personne à vacciner dans l'outil informatique.

### Préparation du vaccin

- Voir la notice du fabricant : [www.bbraun.ch/kit-covid19](http://www.bbraun.ch/kit-covid19) / [www.comirnatyeducation.ch](http://www.comirnatyeducation.ch) / [www.modernacovid19global.com](http://www.modernacovid19global.com)
- Ne pas agiter, seulement retourner plusieurs fois, ne pas remuer inutilement
- Si possible, le bouchon ne devrait être percé qu'une seule fois avec l'aiguille et le mouvement de l'aiguille dans le bouchon doit être minimisé.
- Vaccination de rappel : Spikevax<sup>®</sup>, dose réduite de 50 µg (exception : pour les personnes fortement immunodéficientes, la même dose que pour l'immunisation de base est recommandée [100 µg]<sup>1</sup>)

### Application du vaccin

- Voir la notice du fabricant : [www.bbraun.ch/kit-covid19](http://www.bbraun.ch/kit-covid19) / [www.comirnatyeducation.ch](http://www.comirnatyeducation.ch) / [www.modernacovid19global.com](http://www.modernacovid19global.com)
- Intramusculaire, dans le deltoïde (musculus deltoideus)
- Immunisation de base : les deux doses avec le même vaccin, intervalle de 28 jours recommandé. Exceptions, voir : « Clarification de l'indication pour la 2<sup>e</sup> dose de vaccin ».
- Vaccination de rappel : si possible avec le même vaccin (si disponible) que pour la vaccination de base
- Avertissement : il est recommandé aux personnes de moins de 30 ans de se faire vacciner de préférence avec Comirnaty<sup>®</sup> (Exception : vaccination de rappel chez les 12-17 ans recommandée seulement avec Comirnaty<sup>®</sup>). Cela est également valable pour les personnes qui ont déjà reçu du Spikevax<sup>®</sup>. L'administration du Spikevax<sup>®</sup> n'est toutefois pas contre-indiquée.
- Pour les personnes sous anticoagulant : la vaccination est également administrée par voie intramusculaire. Il est important d'assurer ensuite une bonne compression. ([www.bag.admin.ch/plandevaccination](http://www.bag.admin.ch/plandevaccination))

<sup>1</sup> Certaines recommandations sont différentes de l'autorisation (hors étiquette). Si le professionnel responsable suit les recommandations de vaccination de l'OFSP pour choisir un vaccin, il peut ainsi prouver qu'il a respecté les règles reconnues des sciences médicales et pharmaceutiques ainsi que le devoir de diligence en vertu de la loi sur les produits thérapeutiques. Si le professionnel responsable respecte également le devoir de diligence dans le cadre du contrat de traitement (notamment l'obligation d'informer, d'expliquer et de documenter), il ne peut, en général, pas être tenu responsable.



 Après toutes les doses de vaccination

<b>Comportement en cas d'EIV</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Signaler que les EIV sévères ou inhabituels doivent être déclarés et que la personne vaccinée doit contacter le/la médecin, le/la pharmacien/ne ou le centre de vaccination.</li><li>• Donner le numéro à contacter le cas échéant</li></ul>
<b>Informations générales à communiquer après la vaccination</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Continuer à respecter les recommandations d'hygiène et de conduite.</li><li>• Pour les personnes avec immunodéficience sévère, une détermination des IgG anti-spike est recommandée 4 semaines après la troisième dose (voir <a href="#">recommandation de vaccination</a> chapitre 3.3).</li><li>• En cas de symptômes compatibles avec le COVID-19, effectuer un test (le vaccin n'est pas efficace à 100 %)</li><li>• Aucun intervalle minimal avec d'autres vaccins n'est nécessaire.</li></ul>
<b>Remise du certificat de vaccination</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Fournir le certificat de vaccination à partir de l'outil informatique ou faire l'inscription dans le carnet de vaccination</li><li>• Tampon et signature de la personne qui administre le vaccin si possible</li><li>• Coller ou inscrire le numéro du lot dans le certificat de vaccination</li><li>• Informer sur le certificat COVID et le délivrer sur demande : <a href="http://www.bag.admin.ch/certificat-covid">www.bag.admin.ch/certificat-covid</a></li></ul>
<b>Prochain rendez-vous (si nécessaire)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Fixer le rendez-vous au même lieu de vaccination, et l'inscrire dans l'outil informatique</li><li>• Si besoin, donner une carte de rendez-vous</li><li>• Distribuer un aide-mémoire contenant des informations sur ce qu'il faut faire après la vaccination</li></ul>
<b>Période d'observation après la vaccination</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Du personnel formé et un kit d'urgence (avec adrénaline) doivent être à disposition en cas de réaction allergique.</li><li>• Surveiller en particulier les personnes qui ont déjà eu des problèmes directement après la vaccination, par exemple des problèmes cardio-vasculaires.</li><li>• Toutes les personnes doivent rester au moins 15 minutes sur place après la première dose de vaccin. Si celle-ci est bien tolérée, une surveillance de 5 minutes après la deuxième dose est suffisante.</li></ul>

